

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR RÉITÉRATION

L'adjudication aura lieu le mardi 28 mai 2024 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n°1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **ÉPINAY SUR SEINE (93800)**

21 rue Henri Poincaré – 5 rue Eugène Delacroix

Cadastré section AR n° 40

Au 5 rue Eugène Delacroix

Selon procès-verbal de description dressé par la SCP CHIKHANI – DA SILVA, Commissaires de Justice à PANTIN (93), en date du 29 janvier 2020, les lots numéro UN (1), TROIS (3) et QUATRE (4) sont constitués :

D'un **TERRAIN** en friche sans les constructions prévues au règlement de copropriété. (**Libre**)

Cette vente a lieu aux requêtes de Madame Nassima GADHI et Monsieur Khalid GADHI demeurant ensemble 21 rue Henri Poincaré – 5 rue Eugène Delacroix – 93800 ÉPINAY SUR SEINE, ayant pour avocat Maître Sylvie LANGLAIS, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

Précédemment adjudgé : 165.000 euros

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL, le 8 avril 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Sylvie LANGLAIS

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

À Maître **Sylvie LANGLAIS**, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis, Membre de la SCP **LANGLAIS CHOPIN**, 7 bis rue de Vincennes (93100) MONTREUIL, **TEL. 01.48.70.71.75**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 20/01823)

Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **16 mai 2024 de 16 heures à 17 heures**